

7 informations communautaires Semaine du 27 août 2018



Sommaire :

- > Actions de la Maison de l'Emploi
- > Le car des plages est de retour pour cet été 2018 !
- > Inscriptions Ecole de Musique d'Iroise
- > Infos santé solidarité
- > Recyclerie mobile
- > Vers le « zéro pesticide » pour les particuliers et jardiniers amateurs
- > Atelier d'aménagement de jardin pour constructions neuves

Retrouvez toutes les informations sur www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités



Pays d'Iroise Communauté
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
29290 Lanrivoaré

Actions de la Maison de l'Emploi

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur le site :

www.pays-iroise.bzh / service à la population / maison de l'emploi.

La Maison de l'Emploi reste ouverte les mois de juillet et d'août.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Le car des plages est de retour pour cet été 2018 !

Ce dispositif est reconduit cet été, du 7 juillet au 2 septembre. Comme les années précédentes, la plage de Porspaul de Lampaul-Plouarzel sera desservie dans le prolongement de la ligne 13 dont le terminus habituel est l'arrêt Presbytère de Lampaul-Plouarzel et la plage du Crapaud de Lanildut sera desservie dans le prolongement de la ligne 16 dont le terminus habituel est l'arrêt Parking des dunes à Porsporder.

Renseignements : CAT au 02 98 44 60 60 / www.cat29.fr / www.breizhgo.bzh

Inscriptions Ecole de Musique d'Iroise

L'ensemble des pratiques musicales (Eveil, découverte, cours individuels et pratiques collectives, formation musicale...) démarreront la semaine du 17 septembre 2018. L'Ecole de Musique d'Iroise sera présente aux forums des associations : le samedi 1er septembre à l'Espace Kéraudy à Plougonvelin de 13h30 à 17h, le samedi 8 septembre au hall multifonction à Ploudalmézeau de 9h00 à 13h00 et au Centre socioculturel Ti Lanvenec de Locmaria Plouzané de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ce même jour. Documents à fournir à l'inscription : une copie de votre dernier avis d'imposition (pour les personnes habitant le Pays d'Iroise), un justificatif de domicile, un RIB (si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique). Les inscriptions en ligne sur notre site musique.pays-iroise.bzh seront possibles fin.

Renseignements : Isabelle Pouliquen : 06 49 22 30 50

Infos santé solidarité

Le CLIC Iroise : un service de proximité et gratuit. Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes en situation de handicap ? Vous accompagnez une personne âgée ou handicapée ? Vous êtes un professionnel de santé ou du secteur social ? **Le service de l'action gérontologique de Pays d'Iroise Communauté** vous accueille, vous apporte une information adaptée (aides à domicile, structures d'accueil, APA, retour d'hospitalisation, adaptation du logement, aide sociale, aides financières), vous aide à constituer vos dossiers, vous accompagne dans vos démarches, vous oriente vers les services qualifiés...

Accueil sur rendez-vous à la Communauté à Lanrivoaré : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (ou selon vos disponibilités).

Renseignements : Sylvie Michelier : 02 98 84 94 86 / sylvie.michelier@ccpi.bzh

Recyclerie mobile

Les permanences de l'association « Un peu d'R » reprendront en septembre. L'association est fermée en août. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie le samedi 1^{er} septembre à Plougonvelin, le samedi 8 septembre à Milizac, le vendredi 14 septembre à Plouarzel, les samedis 22 et le 29 septembre à Plourin (en remplacement de la permanence à la déchèterie de Ploudalmézeau qui est fermée en raison de travaux).

Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Vers le « zéro pesticide » pour les particuliers et jardiniers amateurs

La vente en libre-service des produits phytosanitaires n'est plus autorisée pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2017. Les produits, derrière comptoir ou sous-clé, ne peuvent être délivrés qu'après un conseil personnalisé par un vendeur certifié.

Au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides seront interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral. Les produits homologués en agriculture biologique, les produits de bio-contrôle et à faible risque seront toujours autorisés.

Ces mesures sont issues de la loi sur la transition énergétique qui prévoit la réduction de l'utilisation des pesticides au regard de leurs effets sur la santé humaine, l'environnement, l'eau et la biodiversité.

Renseignements : Florian Duhamel : 07 87 50 70 31 / florian.duhamel@ccpi.bzh

Atelier d'aménagement de jardin pour constructions neuves

En emménageant dans une maison neuve, un nouvel espace est à imaginer et à apprivoiser : le jardin !

Un jardin, c'est parfait pour les repas entre amis, les jeux pour enfants, pour bouquiner... Le temps consacré à l'entretien doit rester du domaine du loisir et non pas de la corvée ! Pas question de passer son temps à désherber. Pays d'Iroise Communauté propose aux habitants des constructions neuves du territoire, un atelier pour aménager judicieusement son jardin et faciliter son entretien les samedi 6 octobre de 9h30 à 12h, 27 octobre de 9h30 à 12h et 10 novembre de 9h30 à 12h. Atelier gratuit. Nombre de place limité. Le lieu de l'atelier vous sera précisé à l'inscription qui est obligatoire.

Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh